



L'info en plus

Le périmètre du PPI d'Umicore (10) est limité (190m) en comparaison à d'autres PPI de la Métro (plusieurs km pour les plateformes de Pont de Claix (1 et 2) et de Jarrie (4 et 5)).

Evènement accidentel



Déclenchement du Plan
d'Organisation Interne



Le risque sort du site



Activation PPI

Un PPI pour UMICORE !

Le **Plan Particulier d'Intervention (PPI)** est un dispositif mis en place par la préfecture pour protéger les populations, les biens et l'environnement. Il identifie les moyens de secours existants déclenchés par le Préfet en cas d'accident dont les conséquences dépassent l'enceinte d'un site industriel. Le PPI encadre les phases d'**alerte**, de **mise en sécurité** et d'**intervention** en mode réflexe.

En cas d'accident industriel dont les effets sortent du site, le préfet active le PPI. Une sirène d'alerte à la population est alors déclenchée.

